



BUREAU SYNDICAL

Mardi 21 mars 2023

Procès-verbal

Le Bureau Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Centre-Cher (PETR) s'est réuni le mardi 21 mars 2023, à 18h00, sur convocation préalable de Monsieur Alain MAZÉ, Président, adressée et affichée le 13 mars 2023. La séance est présidée par Monsieur Alain MAZÉ.

Étaient présents :

M. Alain MAZÉ	Président,
M. Camille de PAUL de BARCHIFONTAINE	2 ^e Vice-Président,
M. Bernard BAUCHER	4 ^e Vice-Président,
Mme Sophie GOGUÉ	5 ^e Vice-Présidente,
M. Fabrice CHABANCE	6 ^e Vice-Président,
M. Jacques PESKINE	7 ^e Vice-Président,
M. Franck BRETEAU	8 ^e Vice-Président,
M. Pierre GROSJEAN	7 ^e Membre du Bureau,
M. Gilles GONTHIER	8 ^e Membre du Bureau,

Étaient excusés :

M. François DUMON	1 ^{er} Vice-Président,
Mme Irène FÉLIX	3 ^e Vice-Présidente,
M. Yann GALUT	1 ^{er} Membre du Bureau,
Mme Jill GAUCHER	2 ^e Membres du Bureau,
M. Fabrice CHOLLET	3 ^e Membre du Bureau,
M. Hugo LEFELLE	4 ^e Membre du Bureau,
M. Richard BOUDET	5 ^e Membre du Bureau,
Mme Monique LEPRAT	6 ^e Membre du Bureau,
M. Philippe FOURNIÉ	13 ^e Vice-Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire (à titre consultatif),
M. Patrick BARNIER	1 ^{er} Vice-Président du Conseil Départemental du Cher (à titre consultatif).

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h05 après avoir constaté que le quorum (9) est atteint et procède à la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Camille de PAUL de BARCHIFONTAINE est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Bureau Syndical délibératif du 1^{er} février 2023

Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical du 1^{er} février 2023.

Les Membres du Bureau Syndical approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

1. Présentation des projets au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2018-2024 « PETR CENTRE-CHER »

Monsieur le Président présente le projet à étudier et la subvention sollicitée.

Aucune remarque n'étant émise, le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité de valider le soutien au projet « Animation du Projet Alimentaire Territorial pour l'année 2023 », présenté par le PETR Centre-Cher au titre du Cadre de référence 5-4 : Projet Alimentaire de Territoire et Système Alimentaire Territorialisé », par une subvention de 20 000 euros.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h10.

Le secrétaire de séance,



Camille de PAUL de BARCHIFONTAINE

